

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 63 (1968)  
**Heft:** 3-fr

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

*Alliance culturelle romande*. Cahier No 9. (Président Weber-Perret, Chêne-Bourg, Genève.)

L'Alliance culturelle romande a publié en été 1967 son 9<sup>e</sup> cahier sous le titre *De Genève à Villeneuve*. Une vingtaine d'œuvres d'artistes vaudois et genevois\*, reproduites en noir et blanc, donnent une vue sommaire mais juste de la peinture moderne sur terre lémanique.

Mais venons-en aux textes, riches et variés, dont l'idée directrice est que les habitants du pays privilégié qu'est la rive nord du Léman ont toute raison, tout intérêt, dans un monde qui évolue vertigineusement, à unir leurs efforts pour *maintenir et inventer*.

Plusieurs articles intéresseront particulièrement les membres de notre Ligue: celui de E.-L. Paillard, *Le nouveau visage du pays*, celui de Robert et Pierre Hainard, *La nature et nous*, celui de Frédéric Tissot, *Le tourisme dans la future économie lémanique*, celui de J.-C. Mayor, *Des espaces où vivre* (très manichéen; les rêveurs et les poètes contre les technocrates), et celui de J.-P. Vouga, qui traite bien entendu de l'aménagement du territoire.

Contre les défaitistes, contre ceux qui croient que l'urbanisation va s'étendre sans limites de Genève à Villeneuve, il rappelle la loi de 1951, grâce à laquelle les deux tiers

---

\* Bocion, Hodler, Marius Borgeaud, A. Hermanjat, Auberjonois, Louis Soutter, Eugène Martin, Hans Berger, W. Gimmi, Maurice Barraud, Paul Mathey, Marcel Poncet, Géa Augsburg, Jacques Berger, Emile Chambon, Robert Hainard, Jean Le Coultre.

du canton de Genève sont soustraits à la construction (sauf agricole et forestière). Il rappelle la loi vaudoise de 1963 qui, sans établir toutes les délimitations, a consacré du moins le principe de la zone agricole. Un autre facteur s'oppose à la dissémination des constructions: le coût beaucoup plus élevé des voies d'accès, des canalisations, du réseau électrique, et ensuite de leur entretien.

M. Vouga n'aime pas les quartiers de villas. Nulle part, à son avis, ils ne déparent autant le paysage que sur les rives du Léman. Un « triste destin » a voulu qu'au XIX<sup>e</sup> siècle les architectes constructeurs d'habitations individuelles se soient inspirés du chalet de montagne. La vogue de cette architecture a été encore stimulée par l'exposition nationale de 1896 à Genève.

M. Vouga esquisse ainsi l'évolution: le point de départ est le triangle du pignon surmonté d'un toit en forte saillie. Ensuite proliférèrent « toutes les formes de toitures et tous les genres de couverture, ... tous leurs croisements et tous leurs bâtards ». En fait de parure végétale, la mode d'alors favorisait les espèces exotiques et surtout le sapin, le « triste sapin », qui, bien qu'il ne soit pas exotique, n'a rien à faire au bord du Léman. Pour conclure, M. Vouga montre l'urgence d'un ajustement de la législation et des mesures administratives auquel devraient souscrire les deux cantons voisins et amis.

On le voit: ce n'est pas dans le domaine culturel seulement que le mot d'ordre devrait être *collaboration intercantonale*. Le remarquable cahier No 9 de l'Alliance est un appel qui s'adresse aux pouvoirs publics et à l'opinion.

Ld G.

*Photographes*: W. et J. Kunz, Wetzikon (p. 51); P. Zwahlen, Lenk (p. 55); E. Zbären, St-Stephan (pp. 56, 58, 59); A. Schmalz, Berne (pp. 57, 62); Dr R. Marti-Wehren, Berne (p. 61); A. Bigler †, Lenk (p. 63); N. Stauss, Zurich (p. 65); W. Forster, Frauenfeld (p. 69).